

Procès verbal
Assemblée générale constitutive

En date du 31 août 2014

Présents : Julien Cabioch
Amélie Migné
Jalila Giraud
Laurent Cabioch
Morgiane Achache

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

L'animation de la séance est assurée par Julien Cabioch.

Julien Cabioch rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Présentation du projet
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du bureau
4. Fixation du montant de la cotisation d'adhésion à l'association pour 2014

DÉLIBÉRATIONS

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

Association « *Vive les SVT !* »
avec siège au « 4 allée du 1^{er} août 1944, 35760 Saint-Grégoire »

2. Adoption des statuts :

L'animateur de la séance donne lecture des statuts. Après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du bureau :

L'animateur de la séance sollicite des candidatures en vue de composer le bureau.

Il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

Julien Cabioch, président de l'association
Amélie Migné, trésorier de l'association
Jalila Giraud, secrétaire de l'association

4. Fixation du montant de la cotisation d'adhésion à l'association pour l'année 2014 et compte bancaire

Le montant de la cotisation pour l'année 2014 est fixé à 5 €. Un compte bancaire au nom de l'association sera ouvert au CMB.

Fait à Saint-Grégoire
le 31 août 2014

Julien Cabioch
Président

Amélie Migné
Trésorière

Jalila Giraud
Secrétaire

Morgiane Achache

Laurent Cabioch